



Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard
333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes
Tel : 04 66 76 95 70 ou 71 06 07 99 36 85
Email : cgt@gard.fr
Site : www.cd30.reference-syndicale.fr
Facebook : [cgt.cd30](https://www.facebook.com/cgt.cd30)

Compte rendu de la rencontre du 09 12 2021 avec la Présidente

Présents :

Mme Laurent-Perrigot (Présidente) – M. Serre (Elu chargé des Instances Paritaires)
– M. Blaclard (DGS) – Mme Papais (DGARI) – CGT – CFDT – FO.

La présidente s'était engagée à rencontrer les organisations syndicales à la suite des élections départementales en la présence du DGS. Aucun ordre du jour particulier n'était posé.

Chaque organisation a pu exprimer les différents points qu'elle souhaitait voir avancer.

La CGT a mis en avant :

Effectifs :

La question des effectifs de toutes les directions, en effet, au regard des 3 dernières années avec prêt de 150 postes en moins, mais maintenus au tableau des effectifs, il nous semble que des « marges de manœuvre » sont possibles pour répondre aux attentes des services où les agents sont le plus en souffrance.

La problématique des effectifs c'est :

- La pyramide d'âge avec nécessité de tuilage (passage de savoir et de la connaissance)
- Respect des protocoles de remplacement.
- Aménagements de postes et les reconnaissances RQTH.
- Nécessité de renfort des équipes mobiles avec des créations de postes de titulaires.
- Des cadres qui assument parfois jusqu'à 3 postes voir 4 postes simultanément.

Et c'est la question de la santé des salariés qui subissent des pressions, des empêchements de bien travailler. Il est urgent de répondre à la surcharge de travail assuré par les agents présents.

La multiplication des situations individuelles accompagnées par notre organisation démontre le mal être des agents dans certains services de la collectivité.

Réponse de la Présidente :

Elle dit être consciente de l'état de la collectivité et des difficultés rencontrées par les agents mais attendait l'arrivée du DGS pour prendre à bras le corps ces sujets. Malgré un budget délicat et des dépenses incompressibles, la Présidente souhaite améliorer la situation de la RH par un renforcement de moyen. Pour les autres directions elle nous renvoie aux schémas qui doivent être renouvelés.

Hot line :

Concernant les difficultés de fonctionnement de la Hot line.

La Présidente nous dit qu'il est nécessaire de faire une analyse précise dont découlera une nouvelle organisation en lien avec le schéma départemental du social.

Routes :

La CGT a pointé :

La fuite de plusieurs missions vers le secteur privé et à affirmer son opposition à ce choix. Nous sommes un service public et nous voulons garder nos missions.

Les réorganisations et ajustements incessants sans concertation avec les personnels qui déstabilisent les équipes.

La Présidente a rappelé son attachement aux missions de service public effectuées par les agents de la collectivité et a souligné le besoin de stabilité des services.

Collèges :

La CGT a rappelé les difficultés rencontrées par les agents pour assumer la charge de travail supplémentaire engendré par la situation sanitaire.

Le DGS nous annonce une possibilité d'agir avec la future Loi 3 D qui prévoit le transfert fonctionnel des gestionnaires vers les collectivités.

Social :

Suite à nos différentes interventions (Equipe IP, Pole logement...) le Président des instances paritaires propose une rencontre spécifique avec le DGS, le DGA pour avoir une vision plus globale et déterminer des pistes de réflexions sur les modalités de remplacement.

Pour conclure la présidente a semblé avoir une écoute attentive aux organisations syndicales et reviendra vers nous pour nous informer des suites qu'elle entend donner.

La délégation CGT